

## Quels critères pour qu'une communauté ne reconnaisse pas un individu ?

Individu et communauté semblent ne pouvoir coexister que s'ils se reconnaissent mutuellement. Il s'agit de définir cette reconnaissance : celle-ci désigne la considération de l'individu par la communauté, qui permettra de lui accorder une valeur. Si l'on suit la théorie de Charles Taylor, cette reconnaissance peut être positive, ou négative : l'individu est intégré comme membre, ou au contraire tenu à l'écart.

Il semble donc difficile de ne pas reconnaître un individu pour une communauté. L'extrait du *TTP* de Spinoza semble acter la nécessaire reconnaissance entre communautés, entre alliés et entre ennemis. En effet, Spinoza précise bien que si l'ennemi est l'individu « qui ne reconnaît pas l'État constitué », la communauté qu'est l'État pour doit cependant le qualifier d'ennemi par « le droit », et non par « la haine ». Dans cette distinction, le philosophe sépare la dimension affective de la dimension juridique : l'étranger n'est pas un ennemi, mais l'ennemi est un étranger. La différence n'est pas un critère pour l'absence de reconnaissance d'une communauté : en revanche, la menace, que constitue l'ennemi pour l'intégrité de l'État, en est un.

Cette « menace » est illustrée par Eschyle qui, dans les *Suppliantes*, montre que le motif de la guerre n'est pas la seule présence du Héraut, mais sa volonté d'interférer dans une décision démocratique. En effet, il menace le Roi en affirmant qu'il faudra lui « arracher » les Danaïdes. Le verbe connote un sens fort, intimant à la confrontation. Le Roi rétorque ne pouvoir « abandonner à la violence une troupe de femmes », par un « vote unanime ». Il récuse la violence, tout comme le peuple qu'il représente. Le Héraut forme donc une menace contre la stabilité de l'État, car il ne reconnaît pas les droits de la communauté ; celle-ci, légitimement, refuse de le reconnaître en retour.

On peut être sensible à deux phrases du Roi qui actent cette absence de reconnaissance entre les deux interlocuteurs. D'abord, quand il nie la qualité d'hôte à « ceux qui dépouillent des dieux », il pose le respect du rite comme la condition de la reconnaissance. Ensuite, quand il refuse de « donner son nom », il refuse d'être reconnu par l'ennemi, à qui il nie par là toute humanité, l'excluant même à la fin de l'extrait (« hors de ma vue » sont ses derniers mots). Le Héraut, et Égyptos par métonymie, ne sont distingués que pour leur « violence », et ne sont jamais désignés comme un « peuple » ; seulement comme une action (« la violence »). Ni hôte, ni peuple, le Héraut n'est rien pour le Roi. En plus de la menace, l'absence d'humanité semble donc un autre point pour ne pas reconnaître un individu.

Or, Spinoza nous permet de nuancer ce propos, quand il définit le principe de l'alliance. Celle-ci est présentée sous forme de « contrat », au nom d'un intérêt commun. Cet intérêt commun est, par exemple, celui des Danaïdes et du Roi dans la pièce d'Eschyle face aux fils d'Égyptos. Dans la théorie du *TTP*, il ne saurait y avoir d'État stable sans reconnaissance préalable des autres États. Il y a alliance, ou inimitié. Si la « méfiance » et la « fourberie » gouvernent le rapport à l'allié, alors la communauté est en péril, et le contrat s'avère inutile : la communauté n'a pas foi en son allié, qui n'est donc pas reconnu à sa juste valeur. Si la haine gouverne le rapport à l'ennemi, la communauté n'a aucun droit à le contraindre, car elle n'agit pas parce qu'il lui a causé dommage : elle nie à l'ennemi sa légitimité.

Récuser toute humanité à l'ennemi, c'est courir le risque de lui ôter cette légitimité. Dans les *Suppliantes*, la haine semble prendre le pas sur le droit : en niant la valeur des lois et des « papyrus », et en ne valorisant qu'une « bouche libre », le Roi ne semble-t-il pas exprimer un affect général de son peuple, au mépris des lois de « l'hospitalité » à l'égard des fils d'Égyptos, qui ne font qu'honorer leur coutume ? On peut donc dire que la violence et le danger qu'il représente pour la communauté empêchent un individu d'être reconnu. Cependant, il faut se demander si l'on ne court pas le risque d'une escalade de la violence, puisque l'on risque de répondre à la force par la haine, et d'être l'objet des passions, au lieu d'honorer la raison d'État. La communauté agit par le droit : à se laisser porter par les passions, elle se menace elle-même.